

Allemand

Présentation du sujet

Les quatre documents du dossier à synthétiser se penchent cette année sur les questions d'identité, de souveraineté et de gouvernance en Europe. La richesse des documents incite à étudier ces questions aussi bien sur le plan régional et national qu'à l'échelle européenne. L'approche à la fois institutionnelle, géographique et historique, la diversité des exemples et des points de vue, la confrontation nuancée du modèle suisse et de la construction européenne invitaient naturellement à la synthèse, que seule une prise de recul analytique préalable permet d'aborder sereinement.

Si un sujet sur l'incertitude du projet européen ne pouvait constituer une surprise pour les candidats, le corpus évite l'actualité immédiate de la crise européenne (tension migratoire, referendum sur le Brexit). Loin de valoriser un bachotage sur ces « sujets d'actualité », cette synthèse mobilise de manière plus générale divers registres lexicaux : registre économique, politique, géopolitique, géographique, historique, psychologique etc.

Analyse globale des résultats

La quasi-totalité des candidats ayant composé a pu atteindre l'objectif des 500 mots fixé par le sujet et on observe qu'un nombre significatif d'entre eux a maîtrisé à la fois ces documents ambitieux et l'exercice de la synthèse, ce qui est réjouissant. Les documents dans l'ensemble ont été bien compris, il faut noter que le deuxième document, extrait de *Zeit-Fragen*, dont l'analyse pouvait paraître plus ardue tant sur le plan lexical que sur le plan conceptuel, a fait généralement l'objet d'une étude minutieuse, et c'est tout à l'honneur des candidats. Un petit nombre de copies a toutefois survolé trop superficiellement ce document ainsi que les affiches du *Bayernpartei*, réduites souvent à des appels à l'indépendance, sans que soient analysés les arguments thématiques sur les deux affiches.

L'évaluation a pris en compte comme prévu l'analyse attentive des documents, la formulation d'une problématique, la proposition d'une synthèse structurée, l'interaction entre les documents, l'égale attention apportée aux différents documents. Certaines copies ont donc été pénalisées parce qu'un ou plusieurs documents ont été négligés ou insuffisamment analysés, ou parce que les documents étaient résumés les uns après les autres, ou encore parce que les candidats ont confondu résumé et synthèse.

L'incorrection grammaticale, dans la mesure où elle nuit à l'articulation logique des arguments et à la réception globale du message, a été également sanctionnée. Enfin la pauvreté lexicale, qui se traduit entre autres par des répétitions ou un recours fréquent à la citation, masquée ou non, a été également pénalisante pour certains.

Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux futurs candidats

La synthèse et sa méthode

« Il est admis en général que la synthèse reconstitue ce que l'analyse avait séparé et qu'à ce titre la synthèse vérifie l'analyse. » Les candidats sont invités à méditer cette formule de Claude Bernard et à s'en inspirer au moment de passer à la rédaction de leur synthèse, une fois le travail analytique accompli. Pour mémoire, la synthèse exclut tout commentaire. Les candidats sont donc invités à ne pas se laisser aller à un commentaire personnel, aussi pertinent soit-il, même en conclusion.

Les digressions sur la crise migratoire n'avaient bien entendu pas lieu d'être, pas plus que les commentaires personnels en introduction ou en conclusion sur l'avenir de l'Europe. Le titre devait s'efforcer de renvoyer à l'ensemble, et non se focaliser sur un seul aspect. Le jury est bien conscient de la difficulté qu'il peut y avoir à proposer un titre synthétique, linguistiquement pertinent, et même s'offrant le luxe d'être également original. Les candidats qui y sont parvenus ont été valorisés, les titres les plus décevants sont ceux qui relèvent du charabia ou qui témoignent d'une approche non synthétique („*Das Vorbild der Schweiz*“, „*Vor- und Nachteile der E.U.*“, etc.).

L'introduction est la première démarche de la synthèse et se distingue de l'introduction à un commentaire composé. On peut y présenter très brièvement les documents et les sources, à condition d'en dégager aussitôt l'argument principal et/ou de mettre en relation le contexte énonciatif de la problématique et la nature des sources (Affiches électorales du parti *Bayernpartei* promouvant l'indépendance vis-à-vis de l'Allemagne Fédérale et de l'Union Européenne, comparaison historique entre la fondation de la Confédération Helvétique et la construction européenne, analyse du phénomène régionaliste en Europe et plaidoyer pour une Europe des régions qui remplacerait les États-Nations).

Ceci présente l'avantage de renforcer l'intelligibilité de la synthèse qui suit, puisqu'on n'a pas à citer ensuite en permanence les sources, exercice quelque peu artificiel. Si on ne le fait pas, cela allège certes l'introduction, mais doit conduire à citer en cours de synthèse les documents lorsqu'on y renvoie pour la première fois par exemple, en précisant alors la spécificité (nature et argument principal) du document. Il est en outre attendu de bien définir la problématique générale dans l'introduction. Le candidat a ensuite le choix : soit présenter les axes de sa synthèse en fin d'introduction, soit se contenter de bien marquer au cours de son développement tout changement de problématique.

De façon générale, on s'attachera à privilégier l'organisation de la synthèse, l'enchaînement ordonné et hiérarchique des arguments et des faits, on insistera sur l'interaction entre les documents au lieu d'effectuer des synthèses séparées des différents documents, ce qui serait bien sûr pénalisé. Le défaut principal cette année a été de tout centrer sur l'argumentation principale du dernier document (plaidoyer pour le régionalisme) et de ne plus voir la diversité des points de vue exprimés dans l'ensemble du dossier. Dans l'ensemble, certains arguments majeurs ont trop souvent été oubliés dans la synthèse alors que d'autres étaient répétés en boucle. Parmi les arguments négligés :

- la question de la constitution et des traités ;
- la non pertinence de la comparaison avec la Suisse (arguments historiques et institutionnels) ;
- la question de la démocratie et de la proximité décisionnelle (le principe de subsidiarité) ;
- les notions d'artifice et d'évidence (nations et régions) ;
- le paradoxe du régionalisme, lui-même centralisateur et nationaliste.

Conclure n'est pas une obligation absolue. S'il s'agit de répéter ce qui a déjà été dit ou de glisser un commentaire personnel, mieux vaut s'abstenir. Mais s'il s'agit de finir par un élément d'un des documents particulièrement convaincant ou qui permet une ouverture, ou de clore la synthèse par une phrase percutante, c'est-à-dire de produire un effet de conclusion, c'est tout à fait bienvenu.

La synthèse et les compétences linguistiques qu'elle mobilise

La qualité de la langue et la capacité de reformulation sont évidemment des critères très importants et vont souvent de pair avec la pertinence de la synthèse. Il faut donc ne pas se contenter de piocher

dans les documents des phrases que l'on modifie légèrement, voire que l'on cite intégralement. Faire une synthèse n'est pas faire un simple copier-coller. Ceci suppose d'avoir poursuivi l'entraînement lexical systématique des dernières années pour faire face à tout type de thématique. Bien entendu, certains concepts ne peuvent faire l'objet d'une reformulation, tout est affaire de bon sens. On regrettera la tendance à reprendre des expressions des textes sans se donner la peine de les reformuler ni de démontrer qu'on en a compris le sens. Cette année, la connaissance des noms de pays et d'habitants était primordiale pour faire face à l'épreuve, certaines confusions (*Schottland* et *Irland* par exemple) étaient pénalisantes. Parmi les confusions lexicales et grammaticales fréquentes, on notera les erreurs sur *teilen/verteilen*, *eigen/einig*, *abhängig/unabhängig*, *während/sondern*, *verlieren/lösen*, *würde/wäre*. Trop de candidats semblent ne pas bien distinguer (en allemand, mais probablement aussi en français) les concepts suivants : „*Staat*“, „*Land*“, „*Bundesland*“, „*Region*“, „*Nationalstaat*“, „*Nationalismus*“, „*Heimat*“, etc.

De façon générale, il convient de redevenir rigoureux quant à l'usage de la virgule, qui n'est pas une convention grammaticale mais dont l'usage est absolument nécessaire pour garantir l'intelligibilité immédiate du propos, d'être vigilant sur l'usage de la majuscule et de la minuscule et l'usage du passif.

L'introduction, la présentation éventuelle des documents et la problématisation mobilisent également des compétences spécifiques (dates, sources, interrogation indirecte, hiérarchisation, marqueurs logiques et chronologiques, etc.). La synthèse et l'enchaînement ordonné supposent quant à eux un entraînement spécifique à la formulation de l'opposition, du parallélisme, du paradoxe, de la constatation de faits. Cette année encore, un nombre trop important de copies se réfugient dans les formules de type „*es gibt*“.

De façon générale, les candidats sont encouragés à viser la correction morphologique et syntaxique, dont l'absence ne saurait être compensée par une bonne compréhension ou une synthèse habile. On ne peut ici que renvoyer aux rapports précédents et insister sur les lacunes principales constatées : comparatif de supériorité de l'adjectif épithète (trop souvent construit par erreur avec *mehr*), conjugaison et emploi de *werden*, voix passive, expression de la date, maîtrise du participe passé des verbes faibles et forts, confusion entre *vor* et *seit*, entre *als*, *wenn* et *wann*, confusion entre sujet et complément d'objet, etc.

Conclusion

Si la session 2016 a démontré que, dans l'ensemble, les étudiants se sont bien préparés, les futurs candidats sont invités à bien concilier l'exercice de la synthèse avec un niveau linguistique solide tant sur le plan grammatical que sur le plan lexical. En bref, il leur faudra savoir évoluer sur tout type de terrain et s'entraîner de façon intensive à la compréhension de l'écrit. La cohérence de la synthèse doit prendre en compte la totalité des documents. Le respect des contenus des documents, la mise en évidence de leur interaction, le temps consacré à une analyse méticuleuse préalable ainsi que le souci d'une habile reformulation lexicale sont les clefs d'une synthèse de qualité.